

**MOI AUSSI,
AU DÉBUT J'AI TROUVÉ ÇA DRÔLE !!!**



Comité National Contre le Bizutage

Le bizutage est souvent assimilé à un simple rite initiatique amusant. Pourtant, les élèves ou les sportifs plus anciens vont imposer aux nouveaux, **des épreuves violentes et /ou dégradantes** auxquelles, dans les faits, ils ne pourront pas se soustraire. Le bizutage est un **délit**, puni par la loi du 18 juin 1998. Etudiants, étudiantes, sportifs, sportives, vous pouvez être confrontés au bizutage qui reste bien présent dans un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur publics ou privés et dans certaines structures sportives... Ce phénomène est d'autant plus dangereux qu'il reste masqué et protégé par la loi du silence.

BRISEZ LA LOI DU SILENCE

Avertissez le Chef d'Etablissement, le Recteur, vos professeurs, un encadrant sportif, vos parents, vos amis.

Contactez le :

Comité National Contre le Bizutage

06 07 45 26 11 06 82 81 40 70
07 81 50 10 07 Réf sport 06 07 76 93 20

